

Dawul Coow.....

La Can doit être une fête de tous les africains. Mais elle semble gâchée par la Caf qui gère mal la billetterie. Beaucoup de supporters sont laissés en rade. Exigence de rectifier le tir avant qu' il ne soit trop tard.

BILLETS INTROUVABLES, STADES QUASI VIDES

LE PRÉSIDENT OUATTARA DONNE 24 H À LA CAF



Page 3

- La billetterie semble être pour l'heure le talon d'Achille de la CAN
- La faible affluence notée dans les stades pourrait s'aggraver si rien n'est fait
- « La billetterie est l'affaire de la Confédération africaine de football (CAF). Mais nous avons remarqué que lors des premiers matchs, beaucoup de problèmes ont été posés », avait laissé entendre le PM ivoirien

DOUBLE NATIONALITE DU CANDIDAT DE WALLU

Karim Wade pris la main dans le sac

- Karim Wade fraîchement déchu de sa nationalité française
- Il nous a bernés depuis 2019
- Quel document de déchéance a-t-il déposé au Conseil Constitutionnel ?
- En remontant le temps du fait qu'en 2019, Karim Wade aurait pu être président de la République alors qu'il était encore français, les Sénégalais stupéfaits



P.4

Macky Sall à Saint-Louis ce vendredi pour inaugurer le siège de la BCEAO



Le président de la République Macky Sall est attendu ce vendredi à Saint-Louis (nord), où il va procéder à l'inauguration de la nouvelle agence de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) située sur la route de Khor, a appris l'APS de source officielle, mercredi. Toujours dans le cadre de sa visite dans la ville tricentenaire, le chef de l'État va effectuer la traditionnelle prière du vendredi à la Grande mosquée de la « vieille ville », dont les travaux de réhabilitation sont achevés.

Grève interminable des greffiers : La Lsdh tire la sonnette d'alarme

Avec la persistance de la grève des travailleurs de la Justice, la Ligue sénégalaise des Droits humains a décidé de tirer la sonnette d'alarme. La Ligue Sénégalaise des Droits humains exprime ses vives préoccupations face à la persistance du mouvement de grève des greffiers tous Syndicats confondus entraînant une paralysie quasi totale du système judiciaire. "La LSDH appelle les Autorités Sénégalaises à l'ouverture immédiate de négociations en vue de solutions de sortie de crise", indique-t-elle dans son communiqué de presse et rappelle que l'accès à la justice est un droit fondamental qui doit être garanti en permanence.

Lisez encore mieux !
DIRECTNEWS

Liberté 6 Extension • BP : 45 501 Dakar-Fann
Tel : (221) 33 827 54 44
Site web : www.directnewsinfo.com
E mail : directsnews@gmail.com

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Pape Diogoye FAYE
COORDONNATEUR : Pape Alioune MBAYE
DIRECTEUR DE PUBLICATION : Mademba Ramata DIA
REDACTEUR EN CHEF : Amadou Seck
GRANDS REPORTERS : Mohamed THIOUNE

LA REDACTION

Adama FAYE
Papa Latyr FAYE

INFOGRAPHIE & MONTAGE

Papis Laye D. • M. FAMA

Service commercial

Tél : 77 565 79 06
• directsnews@gmail.com

REPORTER PHOTOGRAPHE

Max MBAYE

Impression : AFRICOM Distribution : ADP

Criminalité transfrontalière : le Sénégal et la Gambie signent une convention de partenariat

Le Sénégal et la Gambie s'accordent à lutter contre la criminalité frontalière. Une rencontre bipartite a réuni autorités Sénégalaises et Gambiennes, à Ziguinchor pour parapher cette convention. Les deux pays connaissent des agressions sporadiques de part et d'autre de la frontière qu'ils partagent. La capitale du Sud a été témoin de cet accord de partenariat, en présence du Général de brigade, Fulgence Ndour, sous- Chef d'état- major général des armées du Sénégal, et le Brigadier Général Ousman Gomez, Deputy chief of defense State. Le général Fulgence Ndour se félicite cet accord entre les deux pays frères. « Ce comité sera le cadre officiel de discussion et de prise en compte de toutes les menaces au niveau des deux frontières », a fait savoir le Général de brigade Fulgence Ndour. La rencontre de Ziguinchor, d'après ce qui ressort des discussions augure de belles perspectives en matière de sécurité entre le Sénégal et la Gambie. « Cette rencontre a permis d'analyser la problématique sécuritaire aux frontières des deux pays. Chose qui a permis de convenir de la nécessité de sécuriser les espaces de ces pays voisins et frères, et de les contrôler de manière commune », a ajouté le Général de brigade Ndour. La partie gambienne, également, a bien accueilli cette nouvelle collaboration. Et il est prévu une patrouille mixte et des opérations conjointes, impliquant les zones militaires, 3, 6, 5.

Tunisie : 20 jeunes sénégalais rapatriés à Dakar

Bloqués à Tataouine (Tunisie) depuis plusieurs semaines, 20 sénégalais candidats à l'émigration clandestine ont été rapatriés à Dakar dans la nuit du mardi 16 au mercredi 17 janvier. L'information a été donnée par l'Association internationale pour Médina-Mary (AIMM) dans un communiqué. "Un groupe de plus de 20 jeunes Sénégalais a été rapatrié de Tunisie, dans la nuit du mardi 16 au mercredi 17 janvier 2024, après avoir échoué de rejoindre l'Europe par la Méditerranée. Ils étaient coincés à Tataouine, depuis plus d'un mois, alors qu'ils étaient avec des jeunes de Gambie (majoritaire), du Mali, Guinée, entre autres, qui eux, avaient été rapatriés par leurs gouvernements respectifs", lit-on sur le communiqué. Pris en charge par l'Organisation internationale des migrations à Tataouine, ces jeunes sénégalais avaient lancé un appel au Gouvernement, le 25 décembre dernier, pour les aider à rentrer au Sénégal.

Justice : Oustaz Assane Seck maintenu en prison



Du nouveau dans l'affaire Oustaz Assane Seck! Le prêcheur de la SEN TV va encore rester en prison. En effet, le juge a déclaré irréversible la dernière demande de mise en liberté provisoire, cinquième du genre avant la clôture du dossier. Le journal Libération, précise que le juge a pris une ordonnance de règlement et son dossier a été transmis au parquet pour son réquisitoire définitif.

A rappeler que le 21 novembre dernier, Oustaz Assane Seck était interrogé dans le fond par le juge du deuxième cabinet.

Oustaz Assane Seck avait été écroué en mai dernier pour atteinte à la sûreté de l'État, appel à l'insurrection, actes et manœuvres à troubler l'ordre public. Il avait été arrêté auparavant par la Sûreté urbaine (Su) à Sébikhotane. Il avait été interpellé à la suite d'une émission télévisée dans laquelle il affirmait : « Soit Ousmane Sonko es

Le mandataire de Boune Dionne clarifie : « Nous précisons que notre candidat n'est pas concerné par les... »

Après sa rencontre avec le greffier du Conseil constitutionnel ce mercredi, Mouhamadou Mounirou Sy, le mandataire de la Coalition Dione2024, a dissipé les inquiétudes en informant que Mouhamad Boun Abdallah Dione n'était pas impliqué dans les trois recours déposés par Amadou Ba et Thierno Alhassane Sall.

M. Sy a exprimé son souci de clarifier les informations circulant depuis la veille, indiquant que son candidat était visé par les recours. Il a catégoriquement démenti ces rumeurs, déclarant : « Nous tenons à préciser que Mouhamad Boun Abdallah Dione, contrairement aux allégations en circulation, n'est pas concerné par les recours. Je ne suis pas au courant des personnes qui propagent ces informations ni de leurs intentions, mais cela est inexact. Seuls Karim Wade, Cheikh Tidiane Dieye et Bassirou Diomaye Fayé sont concernés », a-t-il argumenté.

Le mandataire d'Aly Ngouille Ndiaye et celui de Mame Boye Diao ont également quitté les lieux après leurs rencontres respectives. Ils ont tous deux expliqué les raisons de leur convocation et ont souligné que leurs candidats n'étaient pas visés par les recours.

Affaire d'escroquerie au visa: Lac de Guiers 2 localisé en France, son complice toujours introuvable



Lac de Guiers 2 a donné signe de vie. Recherché, le chef de file de l'écurie Walo de Guédiawaye a finalement accepté de répondre à sa convocation à la police de Wakhinane Nimzatt. Toutefois, selon une source de "Seneweb", il a fait savoir qu'il est actuellement hors du pays. « Il se trouve en France, mais il a promis de rentrer dès que possible », souffle-t-on.

Par ailleurs, depuis l'éclatement de cette affaire présumée d'association de malfaiteurs et d'escroquerie au visa au préjudice du tailleur A. S., d'autres candidats malheureux se sont manifestés. Ils ont, également, déposé des plaintes contre lui.

De l'autre côté, le commerçant Salam reste introuvable. Le présumé complice du lutteur a pris la fuite. Ce, depuis sa première audition par la police, où il reconnaissait les faits qui lui sont reprochés.

Pis, la source de révéler qu'il est mêlé dans un autre dossier dans lequel il est poursuivi pour 200 millions FCfa, relate "Seneweb".

BILLETS INTROUVABLES, STADES QUASI VIDES

Le président Ouattara donne 24 h à la CAF

La billetterie semble être pour l'heure le talon d'Achille de la CAN. La faible affluence notée dans les stades pourrait s'aggraver si rien n'est fait. Si le Sénégal ne dispose que de 600 billets pour le match de demain contre le Cameroun, la Fédération sénégalaise de foot en est sûrement responsable pour avoir tardé à valider les tickets mis à sa disposition par la CAF.

La question de la billetterie de la CAN 2023 passe pour un vrai casse-tête. C'est la CAF qui est chargée de la billetterie, mais ce qu'elle propose est loin d'être une solution. Depuis le coup d'envoi du tournoi, le samedi 13 janvier 2024, les stades ne font guère le plein. Au total, 36 865 personnes ont effectué le déplacement du stade olympique Alassane Ouattara d'Ebimpé sur les 60 000 places que compte l'enceinte sportive. Dans ce même stade, on a dénombré 8 500 spectateurs au match ayant opposé le Nigéria à la Guinée équatoriale. Au stade Félix Houphouët-Boigny, seuls 11 983 spectateurs sur 45 000 places ont fait le déplacement. Yamoussoukro et Bouaké sont frappés par la même réalité. Il y a eu 11 271 sur 20 000 pour le premier, et 27 898 sur 40 000 pour le second au match Burkina-Mauritanie.

La défaillance se trouve dans le ticketing. L'obtention physique des billets pour accéder aux stades n'est pas facile. Les billets ont été vendus à l'avance pour la plupart des matchs. Mais les déten-

teurs de ces billets ne se rendent pas dans les stades. Le Premier ministre ivoirien Robert Beugré Mambé qui était monté au créneau avait déclaré prendre à bras le corps le sujet. Pour les autorités ivoiriennes, il n'est pas, en effet, question de laisser le problème de la billetterie gâcher la fête du football africain. Un post du PM sur les réseaux sociaux, on peut lire : « La billetterie est l'affaire de la Confédération africaine de football (CAF). Mais nous avons remarqué que lors des premiers matchs, beaucoup de problèmes ont été posés. Nous prenons le problème en main et vous verrez, les résultats dans 48 heures », avait déclaré Beugré Mambé le lundi 15 janvier 2024. Finalement le président Ouattara donne 24 h à la CAF pour le règlement définitif de ce problème.

inquiétude chez les supporters des lions

Au Sénégal, l'inquiétude s'est emparée des supporters des Lions de la Téranga. Même si on annonce une augmentation



des points de vente des billets avec la création de nouveaux sites. La presse annonce tenir du Directeur de l'administration générale et de l'équipement (Dage) du ministère des Sports, Mamadou Ngom Niang l'existence seulement de « 400 billets disponibles ». La faute in-

comberait à la Fédération sénégalaise de football (Fsf) qui aurait tardé à confirmer les billets au niveau de la CAF. « Ce qui nous a valu cette situation, poursuit-il, indiquant qu'on a un quota de 650 billets et les supporters sénégalais sont plus de 2000 », a expliqué le Dage. Dans ce lot de 600

billets, 350 vont aux supporters du « Allez Casa », du « 12e Gaïndé », et de l'Asc « Lébougui ». même si la situation n'est pas propre au Sénégal, il reste que la FSF aura du mal à justifier son retard dans l'acquisition des billets.

A. FAYE



DOUBLE NATIONALITE DU CANDIDAT DE WALLU

Karim Wade pris la main dans le sac

L'indécision au sujet de la candidature de Karim Wade à la Présidentielle est loin d'être levée. Pis, le numéro 13 du Journal officiel de la République française, publié hier, vient de révéler que le candidat de « Wallu » n'avait pas tout dit au sujet de sa nationalité. En réalité, Karim Wade a franchi toutes les étapes du processus de validation de sa candidature alors qu'il est français. Comme quoi, Karim Wade perd quasiment la première manche de son duel avec Thierno Alassane Sall, auteur de réclamations au sujet de sa nationalité devant le Conseil constitutionnel.

« C'est gâté pour Karim Meissa Wade ! » Cette boutade bien en vogue colle, visiblement, à merveille, au candidat de la coalition Wallu. Malmené depuis quelque temps sur sa « nationalité » française, Karim Wade n'en a été déchu qu'avant hier seulement, 16 janvier 2024. C'est du moins ce que l'on peut constater dans l'édition numéro 13 du 17 janvier 2024 du « Journal officiel » de la République française. Cette édition du J.O. français n'est plus un mystère pour personne notamment sur la toile où elle devenue virale. La polémique qui a agité la classe politique jusqu'à hier a pris un gros coup accélérateur. La clameur sur la binationalité du candidat Karim Wade a été relancée par le député et candidat Thierno Alassane Sall. Inscrit encore sur le fichier électoral dans la commune de Versailles en France, Karim Wade devra donc produire les documents prouvant qu'il s'est départi de la nationalité française. « C'est une question de principe. Ça n'a rien de personnel », se justifie Thierno Alassane Sall. Et pour joindre l'acte à la parole, l'ex-ministre a demandé au Conseil constitutionnel de réexaminer la validité de la candidature de Karim Wade. Comme pour battre le fer alors qu'il est encore chaud, le fils du président

Wade a réagi sur X, ex-twitter. « Le mandataire de la coalition K24, Maguette Sy vient de déposer à l'instant, auprès du Conseil constitutionnel, la copie de la preuve attestant de la perte de la nationalité française par renonciation. La fausse polémique sur ma nationalité française est définitivement réglée », écrit-il. Il poursuit : « Concentrons-nous sur les vraies priorités et les nombreuses attentes des Sénégalais et de notre jeunesse ! » Wade-fils conclut son message par une note d'humour à l'endroit de Thierno Alassane Sall qu'il dit remercier « de m'avoir informé que j'étais encore inscrit sur les listes électorales en France, pays où je n'ai jamais voté ». Ce trait d'humour n'éteint en rien la polémique. La révélation du Journal officiel français suscite moult questions et des certitudes.

Karim fraîchement déchu

Nombreux sont ceux qui avouent que le candidat de « Wallu » a été fraîchement déchu de sa nationalité française, alors que la constitution sénégalaise exige aux candidats à la Présidentielle d'être « exclusivement de nationalité sénégalaise ». Pourtant, le 23 décembre dernier, Karim Wade lui-même, sans doute, enthousiaste, lançait

sur sa page Facebook : « Je suis heureux de vous annoncer que mon dossier de candidature à l'élection présidentielle du 25 février prochain a été déposé aujourd'hui au Conseil constitutionnel. Un pas de plus, ensemble, vers un avenir meilleur pour le Sénégal ». Autant dire qu'en sacrifiant à cette formalité, Wade-fils savait bien qu'il n'était pas encore « exclusivement sénégalais ». Il était tout conscient de son statut lorsque son mandataire Maguette Sy se voyait ouvrir les portes de la Direction générale des élections (DGE) où le patron Thiendella Fall a opposé un nict catégorique à Ayib Daffé venu retirer les fiches de parrainages pour son candidat Ousmane Sonko au motif qu'il a été radié des listes électorales. Fort de l'implantation nationale du Parti démocratique sénégalais (PDS), Karim Wade franchit le cap de la collecte et même du contrôle des parrainages.

Episode de 2019

Il nous a bernés depuis 2019. Quel document de déchéance a-t-il déposé au Conseil Constitutionnel ? En remontant le temps du fait qu'en 2019, Karim Wade aurait pu être président de la République alors qu'il était encore français, les sénégalais stupéfaits. L'ancien ministre d'Etat, ministre de la Coopération internationale, de l'Aménagement du territoire, des Transports aériens et des Infrastructures de l'équipe formée par Premier ministre Souleymane Ndéné Ndiaye, en mai 2009, qu'il s'est fendu d'une déclaration à l'allure



péremptoire sur sa nationalité exclusivement sénégalaise a été rattrapé au mauvais moment. Il met également dans l'embarras son oncle Doudou Wade, ancien Groupe parlementaire Liberté et Démocratie sous Wade. « Me Moussa Diop est juriste. Il se dit avocat. Je ne pense pas qu'il soit un avocat des frontières. Il sait que Karim Wade est binational. Il est venu avec ces deux attributs au moment de sa naissance : père sénégalais et mère française », a précisé Doudou Wade. C'était aussi l'angle de réplique du Président Abdoulaye Wade dans une longue tribune.

C'est, en effet, Me Moussa Diop, aujourd'hui incarcéré, qui a, le premier soulevé la polémique. Invité par le groupe Emedia, l'ex-DG de Dakar Dem Dikk soutenait mordicus que « Karim Wade ne doit pas et ne peut être candidat au Sénégal ».

Cette récusation de la nationalité de Karim Wade rappelle celle d'Abou Lô, éphémère ministre de la Communication du premier gouvernement de Macky Sall et du PM Abdoulaye Mbeye. Quelque 6 mois après avoir été nommé ministre, Abou Lô a essuyé une violente

attaque de l'ancien ministre d'Abdoulaye Makhtar Diop, alors député, au cours de la déclaration de politique générale du nouveau PM. Député non-inscrit, Abdoulaye Makhtar Diop avait évoqué l'article 16 de la constitution à propos de la nationalité d'un membre du gouvernement ayant acquis une nationalité étrangère et qui, « de facto perd la nationalité sénégalaise et ne doit pas occuper des fonctions ministérielles. » Présenté comme un renégat du fait de sa « double nationalité », le ministre de la Communication Abou Lô avait alors répliqué aux accusations d'Abdoulaye Makhtar Diop estimant, dans les colonnes de « L'Observateur » avoir « clos ce débat ». Puis, il enchaîne : « Le moment où je sentirai la nécessité de faire une réaction, je le ferai. Maintenant, s'il y a des Sénégalais qui ont des problèmes pour cela, ils n'ont qu'à s'adresser à celui qui m'a nommé ministre (le Président Macky Sall, Ndlr) ».

Abou Lô avait fini par être débarqué pour être nommé ensuite comme DG de l'ARTP.

ALIOUNE M'BAÏE

Echos... Echos...

Recours au conseil constitutionnel : Seydi Gassama craint l'instrumentalisation de l'administration pour éliminer des candidats.

Après le passage de 21 candidats des parrainages, le temps est au recours. Et le candidat de la mouvance présidentielle vise l'élimination Bassirou Diomaye Faye de Cheikh Tidiane Dieye. Ils les reproche d'avoir enfreint quatre règles fondamentales pour leur participation à la Présidentielle de 2024. « Il s'agit de l'appartenance à une entité politique dissoute, l'investiture par une coalition irrégulièrement constituée, une non-appartenance au parti ou à la coalition qui l'a investi et la production de fausses pièces devant le Conseil constitutionnel. » Cela intrigue le droit de l'homme sénégalais Seydi Gassama. Le représentant de l'Amnesty international au Sénégal, constate « qu'après un processus de parrainage inique et à la fiabilité douteuse qui a permis d'éliminer de sérieux candidats à l'élection présidentielle, dont trois anciens premiers ministres, le régime introduit des recours au Conseil Constitutionnel pour éliminer à nouveau des candidats. » Alors que pour lui, « il ne peut y avoir une élection libre, démocratique et transparente si la justice et l'administration sont instrumentalisées pour éliminer des candidats. » a sans avis, le régime doit s'inspirer de l'histoire politique sénégalaise qui nous rappelle que « les PR Abdou Diouf et Abdoulaye Wade n'ont jamais utilisé les institutions de l'Etat pour éliminer leurs adversaires. Ils les amnistiaient lorsqu'ils étaient condamnés pour leur permettre de participer à la compétition électorale, de les battre ou d'être battus. » Et c'est ce que souhaite Seydi Gassama certainement pour voir Ousmane Sonko participer à ces élections présidentielles de 2024.

Double nationalité de Karim Wade : Thierno Alassane Sall revient à la charge et dénonce « l'immixtion de la France »

Dans un texte publié sur ses réseaux sociaux, Thierno Alassane Sall, candidat à l'élection présidentielle, dénonce « l'immixtion flagrante de la France dans notre processus électoral pour tenter de sauver la candidature de M. Karim Meissa Wade ». Cela « traduit une solidarité entre les tenants de la Françafrique et du néocolonialisme » Voici sa déclaration intégrale : L'immixtion flagrante de la France dans notre processus électoral pour tenter de sauver la candidature de M. Karim Meissa Wade traduit une solidarité entre les tenants de la Françafrique et du néocolonialisme. Comme par magie, Karim Wade exhibe un décret daté du 16 janvier 2024, par lequel le Gouvernement français le "libère de son allégeance à l'égard de la France", autrement dit lui retire la nationalité objet de controverses. Plutôt que de le conforter, ce document le confond et l'enfonce. En effet, il est aujourd'hui incontestable que : - Lorsqu'il a officiellement présenté sa candidature en 2019, en accompagnant celle-ci d'une déclaration sur l'honneur affirmant qu'il était exclusivement de nationalité sénégalaise, il était pleinement conscient de perpétrer un acte de parjure. Ce seul fait constitue un motif suffisant pour le Conseil constitutionnel de l'écarter définitivement ; - Il récidive dans sa compromission, en déposant, pour l'élection présidentielle de 2024, un dossier comprenant une nouvelle déclaration sur l'honneur contraire à la vérité. Karim Wade administre lui-même la preuve qu'à la date du 26 décembre 2023, à l'expiration des délais de dépôt de candidatures, son dossier était irrecevable.

DÉTENTION

RADDHO, LSDH et Amnesty International réclament la libération immédiate de Cheikh Oumar Diagne et Abdou Karim Guèye

Les détenus Cheikh Oumar Diagne et Abdou Karim Guèye doivent être mis en liberté sans délai. C'est ce qu'exigent la Rencontre africaine pour la défense des Droits de l'homme (RADDHO), la Ligue sénégalaise des droits Humains (LSDH) et Amnesty International Sénégal.

Ces droit-de-l'hommes se disent « préoccupés par leur maintien en détention », plus de deux mois après avoir tous les deux relevé appel, le 26 octobre 2023, de la décision d'irrecevabilité de leur demande de liberté provisoire par le magistrat instructeur.

«Les dispositions de l'article 187 alinéa 2 du Code de procédure pénale stipule clairement que "... celle-ci (la chambre d'accusation) doit, en matière de détention provisoire, se prononcer au plus tard dans le mois de l'appel prévu, faute de quoi, l'inculpé est mis d'office en liberté, sauf si des vérifications concernant sa demande ont été ordonnées". Attendu qu'à ce jour, la

chambre d'accusation n'a pas programmé une audience et encore moins statué sur la cause, Cheikh Oumar Diagne et Abdou Karim Guèye doivent être mis d'office en liberté sous peine de se trouver en situation de détention arbitraire », ont argumenté Sadikh Niass, Alassane Seck et Seydi Gassama.

Cheikh Oumar Diagne et Abdou Karim Guèye sont poursuivis pour des faits de manœuvres et actes de nature à compromettre la sécurité publique ou à occasionner des troubles politiques graves et à enfreindre la loi. Ils ont été placés sous mandat de dépôt le 23 mars 2023.

SENEWEB



DEMANDE ADRESSÉE À MACKY SALL POUR LA REPRISE DES PARRAINAGES

Ousmane Sonko s'en démarque



Le collectif des 41 candidats recalés par le Conseil constitutionnel a adressé une lettre au président de la république pour la reprise du contrôle des parrainages. Mais le leader de l'ex-Pastef, Ousmane Sonko qui fait partie des candidats à la candidature invalidés par les 7 sages s'en démarque de cette requête adressée au chef de l'Etat par Mimi Touré et Cie. «Le Président Ousmane Sonko, informé que, dans un document public prêté aux "candidats recalés au parrainage", il est fait état d'une sollicitation de ces derniers auprès du président Macky Sall pour qu'il intervienne dans le processus électoral en cours. Le nom du Président Ousmane Sonko aurait été mentionné parmi les candidats signataires. Sous réserve de l'authenticité de ce document, le Président Ousmane Sonko tient à démentir toute implication dans cette initiative, dont il n'a jamais été informé», lit-on dans le document. «Le Président Ousmane Sonko tient à rappeler qu'à cette étape du processus, le président Macky Sall ne dispose d'aucune prérogative, le Conseil constitutionnel étant seul maître du déroulement des opérations. Enfin, il invite les uns et les autres à s'abstenir d'associer son nom à des initiatives pour lesquelles il n'a ni été consulté, encore moins consenti », ajoute le communiqué.

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi



Commune de Yoff

Le Maire

Avis de Demande de Renseignement de Prix à Compétition Ouverte (DRPCO)

Commune de Yoff :

DRPCO F_cyoff_021: Achat de denrées alimentaires

01. Cet Avis de Demande de Renseignement de Prix à Compétition Ouverte fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Journal « Le Quotidien » N° 6257 du 05 janvier 2024.

02. Le Maire de la Commune de Yoff a obtenu dans le cadre de son budget 2024 des fonds pour financer la Fourniture de denrées alimentaires et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour des paiements au titre du marché de la DRPCO F_cyoff_021 : Acquisition de denrées alimentaires.

03. La Commune de Yoff sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour ces fournitures.

04. La passation de marché sera conduite par Demande de Renseignement et de Prix à Compétition Ouverte telle que définie dans le Code des Marchés publics et ouverte à tous les candidats éligibles.

05. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétaire Municipal de la Commune de Yoff ; Email – sambasalamba2@gmail.com et prendre connaissance du dossier de la DRP à compétition ouverte a l'adresse mentionnée ci-après : Hôtel de Ville de la Commune de Yoff Avenue Seydina Limamou LAYE de 09 heures à 17 heures.

06. Les exigences en matière de qualification sont précisées dans le dossier de la DRP à Compétition Ouverte.

07. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier de la DRP à Compétition Ouverte complet en formulant une demande écrite a l'adresse mentionnée ci-après : Mairie de la Commune de Yoff Avenue Seydina Limamou LAYE contre un paiement non remboursable de 25.000F en numéraire à la règle de la Commune.

08. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après Mairie de la Commune de Yoff, Avenue Seydina Limamou LAYE au plus tard le 05 février 2024.

09. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats qui le souhaitent a l'adresse ci-après Hôtel de ville de la Commune de Yoff, au plus tard le lundi 05 février 2024 10Heures précises.

10. Les offres devront être valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

LE MAIRE :
Seydina Issa Laye SAMBE

EUROPE

«Le monde veut-il vraiment résoudre le conflit israélo-palestinien?»

C'est la question posée par le quotidien israélien Haaretz. Comment sortir de cette guerre ? Pour l'instant, c'est une impasse et il y a plus de questions que de réponses, soupire le journal. « Comment nous en sommes arrivés à un tel niveau d'impuissance, réduits à implorer l'aide de l'extérieur. Les Israéliens et les Palestiniens sont-ils vraiment incapables de lever le petit doigt pour se sauver ? Pour l'instant, la réponse est oui, soupire Haaretz. Cette région a connu une véritable descente aux enfers et a besoin d'aide. Nous avons besoin du monde entier. »

Mais que fait le monde ? « "Nous ne reviendrons pas au 6 octobre", telle est la phrase couramment prononcée par les envoyés de la communauté internationale au Moyen-Orient. Mais qu'est-ce que cela signifie ?, s'interroge encore le quotidien israélien. Quel avenir d'après-guerre le monde imagine-t-il pour la région, et comment la solution des deux États s'y intègre-t-elle ? » Pour Le Jerusalem Post, il faut d'abord que la nation israélienne fasse bloc. « L'heure du bilan et de la reddition des comptes viendra après la guerre. Mais pour qu'Israël émerge comme une nation plus forte et plus résistante, il est essentiel que son peuple - et ses hommes politiques - restent unis pendant la guerre. Et il n'y a pas de meilleur moyen d'y parvenir, assure le Jerusalem Post, que de former dès maintenant un gouvernement d'union nationale. »

Gaza : vers un cessez-le-feu ou un bain de sang ?

En attendant, « la guerre d'Israël à Gaza entre dans sa phase la plus périlleuse, constate le Wall Street Journal. L'avancée d'Israël dans le sud de Gaza se heurte à un obstacle de taille. Ses forces se rapprochent d'une population croissante de Palestiniens déplacés qui n'ont plus d'endroit où fuir. Près de deux millions de civils s'entassent dans des cases de plus en plus petites sur l'échiquier de Gaza. » Et parmi ces civils, des combattants du Hamas.

« Ce processus pourrait aboutir à un cessez-le-feu qui épargnerait les civils, pointe encore le Wall Street Journal, mais qui pourrait permettre aussi au Hamas de se renforcer, ce qui constituerait une défaite stratégique pour Israël. Cette avancée vers le sud de Gaza risque également de se terminer par un bain de sang encore plus important que dans le nord. » En tout cas, relève encore le quotidien américain, « les combats pour-

raient durer encore de nombreux mois ».

Macron devant la presse : à droite toute ?

À la Une également, la conférence de presse d'Emmanuel Macron ce mardi soir. « De l'uniforme à la Marseillaise, le nouveau cap sarkozyste d'Emmanuel Macron », s'exclame Le Soir à Bruxelles. « Le président français plaide pour un "réarmement civique" du pays. L'effort et le mérite ne sont pas suffisamment reconnus, dit-il. Sa France "forte et juste", où l'ordre serait réhabilité, rappelle fortement donc l'ancien président de droite Nicolas Sarkozy, pointe le quotidien belge. (...) L'ordre, le mérite, le travail, le respect, la famille, le civisme : voilà ce qui a été mis en avant. »

Finalement, « l'union des droites, c'était hier soir à l'Élysée, s'exclame Le Figaro à Paris. Le président s'est approché comme jamais des attentes de nos concitoyens. On ne peut que s'en réjouir. »

« Vieille France » ?

BÉNIN

Arrivée des premiers vaccins contre le paludisme

Le Bénin a reçu, lundi 15 janvier, ses premiers vaccins contre le paludisme, les 215 900 doses ont été réceptionnées à l'aéroport international de Cotonou par le ministre de la Santé et les représentants de l'Unicef, de l'OMS et de l'Alliance globale pour les vaccins. Le Bénin est une zone impaludée permanente. Les chiffres de mortalité au y sont élevés. Le pays est le quatrième pays à recevoir des doses de vaccins RTS.



Selon plusieurs études et constats, le paludisme est la première cause de décès chez les enfants de moins de 5 ans. Autre chiffre : il représente 40% des consultations ex-



Libération dénonce pour sa part un « discours suranné », et « vieille France » : Emmanuel Macron « a bien sûr fixé quelques grandes priorités, et c'est une bonne chose que l'école ait été citée avant l'ordre et la sécurité. Sauf que son propos sur l'école, au-delà des difficultés rencontrées d'emblée par sa ministre, sentait parfois bon la nostalgie et "le réarmement civique" de grand-papa. Et c'est peut-être le principal enseignement de cette conférence de presse,

relève Libération : derrière un vocabulaire moderne, une volonté d'assurer de son "audace", de sa capacité de "briser des tabous", le chef de l'État a fait le pari qu'après avoir été depuis six ans et demi en marche, il va pouvoir, en accélérant, préparer l'avenir en regardant dans le rétro. Osé. »

Enfin, Le Temps à Genève remarque la charge finale qu'Emmanuel Macron a menée contre le Rassemblement national « qui semble

devoir dominer les élections européennes de juin et la prochaine présidentielle. En pointant si fortement cette menace économique et eurosceptique, ce parti "de l'appauvrissement collectif" et "de la colère facile", Emmanuel Macron a confirmé, pointe le quotidien helvète, ce qui motive la ligne qu'il déroule depuis quelques semaines : une stratégie pour éviter de passer le pouvoir à Marine Le Pen en 2027. »

RFI.FR

Il faut combiner

Le schéma vaccinal prévoit quatre doses pour les enfants de 6, 7, 9 mois et de moins de 2 ans, dès le premier trimestre de l'année 2024. Mais le vaccin RTS n'est pas un produit miracle. Comme le ministre de la Santé, le docteur Lise Hélène Adjahi, médecin généraliste, recommande de le combiner aux autres mesures de prévention : « On va le maintenir avec toutes les autres approches, les moustiquaires, la prévention et éviter de ce faire piquer. »

Sûr et efficace

Comme s'il anticipait sur les résistances possibles, un peu comme pendant le Covid-19, le ministre de la Santé explique que « la vaccination reste l'une des stratégies les plus sûres et les plus efficaces ». Sans les nommer, Lise Hélène Adahi lance cet appel aux anti vaccins : « Je recommande d'accepter ce vaccin, je ne peux pas croire que ce soit un mauvais vaccin ». Le vaccin contre le paludisme intègre désormais le programme élargi de vaccination du Bénin.

RFI

Stéphane Bern assure qu'il n'aurait "jamais" accepté un poste au gouvernement

Changeement - Si la rumeur l'annonçait la semaine dernière parmi les favoris pour le poste de ministre de la Culture, Stéphane Bern a assuré ce mercredi qu'il aurait décliné la proposition. "La politique ne m'intéresse pas du tout", a-t-il assuré. Stéphane Bern ministre de la Culture ? La semaine dernière, avant l'officialisation du remaniement du gouvernement à la suite de la nomination de Gabriel Attal comme Premier ministre, l'animateur faisait partie, à l'instar de Claire Chazal, des personnalités que la rumeur annonçait en bonne position pour rejoindre la rue de Valois. « Je n'ai rien fait pour que mon nom circule, contrairement à d'autres », a plaisanté la figure de France Télévisions, ce mercredi midi, lors d'un déjeuner de presse à Paris. Stéphane Bern, qui assurait la promotion du prochain numéro de « Secrets d'histoire », avance qu'il n'a pas été contacté pour intégrer le gouvernement. « On m'aurait démissionné au bout de cinq minutes, j'aurais dit tout ce que je pense », s'est-il amusé à répondre. Il assure que « la politique ne [l']intéresse pas du tout » et qu'il n'accepterait « jamais » un tel poste. « Et quand je vous dis jamais, c'est vraiment jamais », a-t-il insisté. « C'est peut-être ma liberté que tous les présidents aiment » « Emmanuel Macron m'avait proposé un poste, je ne peux pas dire lequel, prestigieux, dans le patrimoine. Je lui ai dit : "surtout pas !" ». Mon métier, c'est de faire de la télévision. J'aime le rapport avec les Français, avec les gens, ce n'est pas pour m'enfermer dans un bureau, diriger un établissement public ou être dans un ministère. Je suis beaucoup plus utile là où je suis », a poursuivi Stéphane Bern.



Cancer du poumon : attention à ce symptôme peu connu et difficile à repérer en janvier

Un symptôme du cancer du poumon pourrait être facilement ignoré à cette période de l'année. Explications. Le cancer du poumon est l'un des plus redoutés. Au total, 52 777 nouveaux cas ont été diagnostiqués en 2023, dont 33 438 nouveaux cas chez l'homme et 19 339 nouveaux cas chez la femme. Un cancer dont les symptômes sont parfois indétectables au tout début, à moins d'accorder une vigilance accrue à sa santé. Il est donc particulièrement important d'être attentif au moindre signe car une détection précoce est essentielle. Et l'un d'eux, particulièrement difficile à repérer en cette période de l'année, ne doit pas être ignoré.



Il s'agit de la perte de poids. Alors, si vous faites partie de ces personnes qui tentent de perdre les quelques kilos pris lors des fêtes de fin d'année, faites bien attention à différencier la perte de poids "voulue" et la perte de poids "inexpliquée". D'après les chiffres rapportés par le Mirror, environ 60% des personnes atteintes d'un cancer du poumon ont déclaré avoir perdu l'appétit et perdu beaucoup de poids au moment de leur diagnostic. Concrètement, le corps n'est plus capable d'absorber toutes les graisses, protéines et glucides contenus dans les aliments consommés. À noter que d'autres symptômes sont particulièrement significatifs du cancer du poumon comme une toux persistante, des crachats de sang, un essoufflement persistant, une fatigue ainsi qu'une douleur en respirant ou en toussant. Si ces symptômes vous inquiètent et qu'ils ne disparaissent pas, vous devez contacter, rapidement, votre médecin généraliste.

Affaire Delon : Anouchka et le tabou de "l'enfant préféré"

L'affaire Delon met en lumière ce qui relève, généralement, du non-dit familial : la préférence pour un enfant, assez fréquente chez les parents, de façon plus ou moins consciente. « Bien sûr que je paye cette préférence. C'est mon fardeau. Mais j'ai de la chance d'avoir mon père dans ma vie », a déclaré Anouchka Delon, le 9 janvier, sur le plateau du 20 heures de TF1. Au cœur de l'« affaire Delon », qui voit se déchirer et s'invectiver par voie de presse les trois enfants de l'acteur, la jeune femme de 33 ans évoque explicitement l'un des plus grands non-dits familiaux : celui de l'enfant préféré. « J'ai une fille qui est l'amour de ma vie, peut-être même un peu trop par rapport aux autres », admettait lui-même Alain Delon dans l'émission Thé ou café, en 2018. Un secret de Polichinelle pour qui suit, alors, la famille sur papier glacé... Car c'est Anouchka qui, jeune fille, monte avec son père sur les planches. Elle, qui se montre à son bras au Festival de Cannes en 2019. Elle encore, qui se voit nommée comme vice-présidente de sa société (Alain Delon International Distribution). À elle, enfin, que reviendront 50 % de la fortune de l'acteur... Un état de fait que son demi-frère Anthony et son petit frère Alain-Fabien acceptent, alors, bon gré mal gré. « Il est bien plus proche d'Anouchka que d'Anthony et moi. Et il n'y a pas de rancœur dans ce que je dis. Je le comprends et l'accepte », confiait ainsi le benjamin, dans les colonnes de Gala, en 2019.



Condamnée à 400 euros d'amende pour avoir agressé Edwy Plenel, Maïwenn "ne regrette pas" son geste

L'actrice et réalisatrice Maïwenn Le Besco a été condamnée à une amende de 400 euros par le tribunal de police de Paris pour avoir agressé le journaliste Edwy Plenel, fondateur de Mediapart.

L'incident, survenu en février 2023 dans un restaurant parisien, a conduit à des poursuites judiciaires, exposant un différend lié à la divulgation par Mediapart d'éléments d'une audition de Maïwenn par la police judiciaire.

Edwy Plenel, qui a reçu symboliquement un euro pour le préjudice moral subi, obtient également des dommages et intérêts de 1500 euros de la part de Maïwenn, ainsi que 500 euros au titre des frais de justice.

Les faits reprochés remontent à la publication en 2021 par Mediapart d'éléments d'une audition de Maïwenn liée aux accusations de viol portées par l'actrice San Van Roy contre Luc Besson, ex-époux de Maïwenn et papa de sa fille Shanna.

La réalisatrice de "Jeanne du Barry" a justifié son acte en qualifiant les actions de Mediapart de "viol moral" pour avoir choisi délibérément des termes "à charge" et "de manière orientée". La condamnation intervient après que la réalisatrice ait maintenu son positionnement devant le tribunal, déclarant : "Je ne m'excuse pas et je ne regrette pas". Elle a ajouté : "Aucun geste violent n'aurait pu compenser ce que j'ai vécu. Mon comportement n'est pas la hauteur du bouleversement que ça a été dans ma vie, ce que Mediapart m'a fait".

De son côté, à la sortie de l'audience, Edwy Plenel a lancé : "La justice nous a entendus." Pour rappel, la justice française a confirmé en appel, en juin 2023, un non-lieu concernant les accusations de l'actrice Sand Van Roy à l'encontre du réalisateur Luc Besson. Une enquête judiciaire similaire est toujours en cours en Belgique.



Tir mortel d'Alec Baldwin : la procureure offre la clémence à l'armurière si elle explique l'origine de la balle

Hannah Gutierrez-Reed risque trois ans de prison pour le tir qui a coûté la vie à la directrice de la photographie Halyna Hutchins sur le tournage du western.

En octobre 2021, Halyna Hutchins, la directrice de la photographie du film Rust, a été tuée par un tir provenant de l'arme tenue par Alec Baldwin pendant le tournage. Il s'est avéré que le pistolet était chargé avec une balle réelle, et non factice, comme cela aurait dû être le cas. D'autres balles réelles ont été retrouvées sur le plateau.

Pourquoi ? L'armurière, Hannah Gutierrez-Reed, a juste répondu qu'elle n'en avait « aucune idée ». Une réponse qui ne satisfait pas la procureure Kari Morrissey, qui estime que l'armurière en sait plus long qu'elle ne le dit.

La carotte et le bâton

« Je suis convaincue qu'elle a une certaine idée de la manière dont les balles réelles sont arrivées sur le plateau », avait-elle écrit en septembre à l'avocat de la mise en cause, Jason Bowles, rapporte Variety.

L'armurière encourt trois ans de prison si elle est reconnue coupable « d'homicide involontaire » et de « falsification de preuves ». La procureure lui a donc proposé un marché. « Si elle décidait de répondre à certaines des questions qui tourmentent les victimes de cette affaire, cela contribuerait grandement à obtenir une résolution favorable pour elle », a-t-elle proposé.



Julio Iglesias arrêté à l'aéroport à cause de l'incroyable contenu de ses valises

Voyager en avion implique de connaître certaines règles. En effet, on ne peut se déplacer dans les airs avec tous les produits souhaités, et il faut impérativement veiller au contenu de sa valise avant d'embarquer. Si le voyageur lambda s'évertue à respecter les consignes, d'autres, en revanche, tentent de passer à travers les mailles du filet. C'est notamment le cas de Julio Iglesias, qui s'est rendu en République Dominicaine ce 10 janvier. Dans ses bagages, le chanteur de 80 ans avait de quoi se froter aux autorités locales. Stupéfiants ? Armes blanches ? Non, rien de tout ça. Julio Iglesias voyageait simplement avec... 42 kilos de nourriture. Fraises, framboises, myrtilles, cerises, tomates, betteraves, céleri, haricots, épinards, laitue, champignons, roquette, viande et légumes ont été interceptés dans les affaires du chanteur espagnol. Or, le gouvernement local estime que cela représente un risque pour les cultures du pays, la propagation de parasites pouvant mettre en danger la production. "Ce n'est pas par rapport à lui (Julio Iglesias, ndlr) ou à quelqu'un en particulier, c'est le cas pour tout le monde", assure le ministre dominicain de l'Agriculture, Limbert Cruz. Si Julio Iglesias n'a subi qu'une brève arrestation, plusieurs kilos de nourriture lui ont cependant été confisqués.



CAN 2023 – SÉNÉGAL : EL HADJI DIOUF :

« Lamine ne joue même pas le football de sa génération. Les deux joueurs que j'ai vu faire ça, étaient Steven Gerrard et Frank Lampard »

À seulement 20 ans, Lamine Camara a déjà remporté le CHAN et la CAN U20, actuellement il fait les beaux jours de l'équipe nationale A du Sénégal à la CAN 2023, avec son doublé historique face à la Gambie (3-0), lors de la première journée. Des performances qui ne passent pas inaperçues, l'ancien international sénégalais, en l'occurrence El Hadji Diouf, a saisi l'occasion au micro de RMC Sport, pour se prononcer sur l'immense talent, de l'enfant de Diouloulou.



Le talent n'a pas d'âge, et Lamine Camara en est un exemple, avec ses grandes performances sur le terrain. Impressionné par le jeune joueur du FC Metz, pension-

naire de la ligue 1 française, El hadji Diouf, estime que : « C'est un très bon joueur, il a presque fait toutes les équipes nationales du Sénégal, ce qui est rassurant avec Lamine,

c'est un jeune qui progresse bien, qui a beaucoup de talents et il a surtout l'envie de réussir. » D'ailleurs, le double ballon d'or africain le compare, par des légendes du football anglais, comme Steven Gerrard et Frank Lampard, deux joueurs, qui ont marqué l'histoire du football. « Il joue même pas le football de sa génération, les deux joueurs que j'ai vu faire ça, c'est Steven Gerrard et Frank Lampard, box to box. Il a un volume de jeu extraordinaire, il est toujours à l'écoute et demande des conseils, car je le côtoie à l'entraînement et à l'hôtel, il est un exemple pour les jeunes d'aujourd'hui, » déclare l'ex international sénégalais. Avant de conclure, « Je crois qu'il ne va pas rester au FC Metz pendant longtemps, s'il continue dans le même sérieux, Metz pourra faire une très bonne affaire avec son talent. »

WIWSPORT.COM

CAN 2023

Le Maroc en maîtrise face à la Tanzanie (3-0)

À l'instar du Sénégal contre la Gambie, le Maroc n'a fait qu'une bouchée de la Tanzanie pour ses débuts à la CAN 2023 (3-0).



C'était sans doute l'équipe la plus attendue dans cette première journée de la Coupe d'Afrique des Nations. Et le moins que l'on puisse dire est que le Maroc de Walid Regragui n'a pas fait dans les détails face à la Tanzanie, ce mercredi après-midi au Stade Laurent Pokou, à San Pedro pour le premier match du

groupe F. Solides collectivement, les Lions de l'Atlas ont totalement maîtrisé leur sujet.

FERA - Fonds d Les 20 premières minutes ont, certes, été poussives mais, il faut clairement dire que les demi-finalistes de la dernière Coupe du Monde n'ont jamais eu des difficultés face au Taifa

Stars, qui n'ont pas cadré dans cette rencontre. Sur un coup franc d'Hakim Ziyech repoussé par le gardien tanzanien, Aishi Manula, le capitaine Romain Saïss a surgi pour ouvrir le score après une demi-heure de jeu (3-0).

Plus dominant au retour des vestiaires, les Lions de l'Atlas n'ont pas laissé l'occasion à leurs adversaires d'espérer une égalisation. Même s'il a fallu attendre la 77e minute pour voir Ounahi doubler la mise, quelques minutes après l'expulsion de Dismas (70e). En-Nesyri a dans la foulée corsé l'addition, sur un but d'abord refusé par l'arbitre puis validé par la VAR (80e). La RD Congo et la Zambie sont averties.

NOTTINGHAM FOREST

Les joueurs porteront des brassards noirs, ce soir, en mémoire du père de Cheikhou Kouyaté



Cheikhou Kouyaté a perdu son papa, ce mardi au lendemain de la rencontre victorieuse des Lions contre la Gambie (3-0). Une nouvelle qui a fait quitter le champion d'Afrique la Tanière réagir son club, Nottingham Forest à travers un message de soutien.

La joie de la victoire des siens a été de courte durée pour Cheikhou Kouyaté. Le milieu de terrain des Lions a dû quitter la Tanière actuellement à Yamoussoukro pour rentrer à Dakar après le décès de son père survenu mardi, comme l'a renseigné la FSF à travers son communiqué.

Cette triste nouvelle n'a pas seulement touché la famille du sport sénégalais, puisque Nottingham Forest, le club de

Cheikhou Kouyaté a compati à la douleur Sénégalais. La formation anglaise a communiqué pour témoigner sa compassion à Cheikhou. « Nos plus sincères condoléances vont à Cheikhou Kouyaté suite au décès de son père. Tout le monde au club envoie son amour et ses pensées à Cheikhou et à sa famille en cette période vraiment difficile. Nous porterons ce soir des brassards noirs en mémoire du père de Cheikhou. Nous sommes tous avec toi, Cheikhou », a communiqué Nottingham Forest.

Mieux, Forest portera un brassard noir à l'occasion de son match ce mercredi soir contre Blackpool, en hommage à Cheikhou Kouyaté, a fait savoir le club via son communiqué.

ASCC BOPP : AWA MANÉ :

« On vise le podium pour la nouvelle saison »

Après avoir fait ses débuts à Cabrousse Basket Club en petite catégorie, la talentueuse Awa Mané a aussi porté les couleurs de CEMT Basket pendant deux ans, à l'époque, l'équipe évoluait en deuxième division.

Par la suite, elle prend la direction de Ziguinchor Basket Club, où elle a passé deux ans de bons et loyaux services. En 2022, elle s'engage avec Mbour Basket Club, où elle a vécu une saison mitigée, avant de déposer ses baluchons à l'ASCC Bopp en 2023.

Pour la nouvelle saison qui se profile, Awa Mané et ses coéquipières, veulent jouer les premiers rôles du championnat, en allant titiller des équipes comme DUC ou encore ASC Ville de Dakar. Elle souligne que : « On se prépare bien pour la nouvelle campagne, car chaque saison avec sa particularité, on ne s'en

flamme pas et le groupe respire de la sérénité. »

L'ASCC Bopp a joué la saison écoulée les play-offs, et pour cette année, la bande à Awa Mané veut faire mieux, en fixant comme objectif principal : « La finale, notre souhait est de franchir une autre étape, en 2023, on a réussi à jouer les play-offs, et pour cette année, on vise plus haut, c'est-à-dire, la victoire finale, » a fait savoir au micro de WiwSPORT.

En dehors des ambitions collectives, Awa Mané ne manque pas d'objectifs personnels, à l'avenir. « Personnellement, je vise loin, chaque basketteuse espère se faire de nom, en ce qui me concerne, je veux quitter le Sénégal, dans le futur, pour aller à l'étranger, je demeure convaincue que mes efforts porteront leur fruit » conclut-elle.

Lisez encore mieux !

DIRECT NEWS

Au cœur de l'info!

www.directnews.sn

DISPONIBLE SUR Google play